

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs les Présidents d'organisations professionnelles, Mesdames, Messieurs les membres du Comité directeur de la FDMC, Mesdames, Messieurs les Présidents des Unions régionales de la FDMC, Mesdames, Messieurs les Industriels partenaires, Mesdames, Messieurs, Chers Amis.

L'objet de cette rencontre annuelle qui réunit les industriels, les acteurs du monde institutionnel, la presse et les adhérents de notre organisation professionnelle, est de nous interroger ensemble sur l'avenir, de dresser un bilan et de tracer des perspectives.

Jamais, même en plein cœur de la crise sanitaire, cela ne ce sera avéré plus complexe qu'aujourd'hui.

La pression inflationniste pourrait à elle seule mobiliser notre attention. Mais si nous la subissons tous, nous ne sommes pas à même de savoir quand celle-ci sera jugulée, ni comment.

L'étau se resserre c'est entendu. Les mises en œuvre de logements neufs chutent de près de 15%, certain matériaux atteignent des hausses de prix de l'ordre de 25 à 30% et les coûts de production, dans les travaux publics, notamment, augmentent de plus de 10%.

L'emballément est certain et il demeure difficile de le caractériser. Guerre en Ukraine, correction d'après-Covid, hausse des taux des banques centrales, autant de paramètres là encore indéniables, humainement douloureux, politiquement incertains et économiquement perturbants.

A cela s'ajoute, la feuille de route d'une transition écologique, à laquelle nous avons toujours souscrit, mais qui mérite bien l'attention vigilante que nous portons à son déroulé.

Si la mise en application de la RE2020 demeure un sujet complexe et susceptible d'ajustement, dans le respect de chacun des secteurs de la construction, il semble

cependant que son coût soit plus faible qu'estimé préalablement, du moins sur certains produits.

D'après les éléments communiqués par les éco-organismes, la REP Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment ne devrait pas non plus, dans sa première année d'application, accroître de façon significative les coûts.

Dès lors, c'est bien autour du contexte international et de l'environnement économique global que nous devons porter nos réflexions.

Le phénomène de stagflation, mis en exergue par plusieurs économistes et relancé par Philippe Aghion, professeur à l'INSEAD et au Collège de France, est-il bien réel, depuis la rentrée de septembre?

Hausse des prix, baisse des volumes, pénuries, tensions sur les approvisionnements, à ce jour le comité de crise BTP mis en place par le Ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, poursuit ses réunions à un rythme dense. Mais pour autant, il ne peut, quoi qu'en disent nos gouvernants, enrayer ni la crise énergétique ni la hausse du coût des matières premières qui sont aux avant-postes des augmentations subies par l'ensemble de la filière.

Pour tenter d'amoindrir l'impact de ces phénomènes et d'en infléchir les effets sur l'activité, certains de nos adhérents s'investissent dans des démarches de prévention, d'information et d'accompagnement de leurs clients. Celles-ci doivent être encouragées et promues, mais notre organisation professionnelle ne peut en faire un mot d'ordre collectif tant les situations sont disparates et diverses en fonction des typologies d'entreprises, de leur taille et de leur poids économique.

L'engagement de l'ensemble de nos adhérents auprès de leurs clients demeure cependant total. A cet égard, je veux rappeler le rôle constant joué par la distribution professionnelle, qui, en acceptant d'être un relais et un soutien dans le règlement des produits qu'elle distribue, apporte une réponse immédiate au besoin en trésorerie de ses clients, dans un contexte hautement incertain en matière financière.

A ces variables économiques ou issues d'une nouvelle fiscalité écologique ou réglementaire, il faut ajouter une pression persistante sur les salaires. Notre Fédération a été soucieuse d'y apporter une réponse tout au long de l'année.

Avec une hausse de près de 6% de ses minimas, la branche du négoce des matériaux de construction a répondu aux demandes du gouvernement et des partenaires sociaux. Cette volonté de pérennisation d'un dialogue social constructif est d'ailleurs une des marques de notre organisation professionnelle, représentative sur sa convention collective.

Mais nous savons bien que les mois à venir seront à nouveau l'objet de demandes fortes et de sollicitations auxquelles la profession, par un dialogue social soutenu, a toujours tenté d'apporter des réponses.

La FDMC, forte de son identité, de son poids majoritaire, mais non hégémonique, dans la distribution bâtiment et de sa structuration, prépare le futur sous le signe de l'engagement et de la détermination.

Les difficultés de recrutement sont un nouveau défi auquel nous répondons par une visibilité accrue.

La convention de coopération que nous avons conçue et ratifiée conjointement avec notre Opco Constructys et les Ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, poursuit désormais un rythme soutenu.

Via notre marque commune « Distributeur de matériaux de construction, compétences d'avenir », nous sommes présents dans tout l'hexagone, sur les salons des métiers. Sur ces stands, équipés de nos fiches métiers, de produits ludiques, de vidéos pédagogiques et d'offre d'emplois, nous avons le plaisir de présenter notre profession à des jeunes et accéder ainsi à plus de notoriété.

En 2023, nous continuerons d'aller à la rencontre des jeunes via nos ambassadeurs du négoce, avec une présence accrue sur plus de dix salons des métiers. Nous investirons les réseaux sociaux et nous contribuerons aux journées portes-ouvertes des établissements scolaires.

Dès janvier et toujours avec le soutien et l'appui de Constructys, nous communiquerons sur un nouveau site internet, qui mettra en avant les voix d'accès et les formations menant à nos métiers.

Nous poursuivrons aussi nos travaux destinés à valoriser notre secteur d'activité et à permettre à nos entreprises d'anticiper les mutations à venir. Notre dernière étude, présentée récemment à Bercy, consacrée à l'évolution des compétences en lien avec la transition numérique, figure sur le site de l'Observatoire des métiers du négoce des matériaux de construction. Elle reflète parfaitement la nouvelle visibilité de nos travaux et leur pertinence.

Partout où cela est nécessaire, la Fédération veille à informer, conseiller et mobiliser ses entreprises adhérentes. Les récents sujets illustrent le rayonnement et l'influence de notre organisation :

- la signature du programme OSCAR et son objectif ambitieux de former 6 000 référents d'aide à la rénovation énergétique,
- la préservation des niveaux de prise en charge des dispositifs de formation,
- la réalisation d'un protocole de sobriété énergétique pour les négocios, en réponse à l'appel des pouvoirs publics,
- la participation aux réunions des comités de crise BTP et aux Assises du BTP lancées par Bercy,

Nous nous réjouissons du contenu de la récente loi de finances rectificative, consacré au renforcement des aides à la rénovation énergétique, sujet dont nous sommes parmi les plus fervents soutiens.

Nous maintenons toute notre attention au suivi de la filière REP de collecte et de valorisation des déchets. Filière qui rappelons-le ambitionne le traitement de 42 Millions de tonnes de déchets par an.

L'introduction de l'éco-contribution destinée à son financement, nous conduit à rappeler à nos clients, que ce coût sera inévitablement et nécessairement répercuté.

La profession devra, pour sa part, composer avec une nouvelle obligation de collecte des déchets sur son lieu de vente. Le critère de surface des établissements éligibles retenu, étant particulièrement bas, ce sont des milliers de points de vente qui seront désormais concernés par cette charge.

Cette activité de collecte, pourtant bien éloignée de notre cœur de métier, risque, de s'avérer surabondante, étant donné l'offre déjà existante.

Autant de sujets stratégiques pour lesquels la FDMC poursuivra sa mobilisation, sans discontinue.

C'est pour moi un motif de fierté et cela va constituer désormais l'amorce d'une nostalgie.

Après six années, que je n'ai pas vu passer, à la présidence de notre Fédération, il me faut transmettre le relais à d'autres énergies dont je sais qu'elles auront à cœur de poursuivre le sillon que nous avons tracé ensemble.

Ce matin, notre comité directeur a élu Marie Arnout à la présidence de la FDMC et je tiens à la féliciter et lui souhaiter plein succès dans l'accomplissement de son mandat. Je félicite aussi son Vice-président, François-Xavier Guilloux et ses trésorier et trésorier-adjoint, Laurent Etellin et Jean-Yves le Holloc. Avec eux notre Fédération poursuivra cette route dont le Général de Gaulle aimait à dire qu'elle est longue mais qu'elle est belle.

Je ne vais pas revenir sur le chemin parcouru, mais le lancement ce jour, de notre nouveau site internet www.fdmc.org est la dernière pierre apportée à un ouvrage bâtit collectivement autour d'un projet commun.

Fort de nos 10 unions régionales, bientôt 12, -statutairement affiliés à la Fédération-, nos commissions de travail, nos instances et notre nouvelle identité de distributeurs qui ne renie en rien ses missions de négociants, nous disposons d'un nouvel outil moderne et attractif, propre aux structures patronales dignes de ce nom.

Qu'il me soit permis une dernière fois de remercier l'ensemble de nos élus, nos adhérents et nos partenaires industriels, toujours fidèles, toujours proches, pour leur soutien tout au long de ces années.

Notre filière est une famille, nous nous connaissons, nous côtoyons, agissons ensemble et si j'ai souhaité dresser ce rapide bilan du contexte actuel c'est avant tout pour souligner la densité de notre questionnement.

C'est donc en réalité une interrogation sur l'avenir qui nous taraude.

Et l'avenir, nous ne le conjuguons pas exclusivement dans le domaine de proximité qui est le nôtre.

Depuis le mois de mars dernier, nous savons bien que l'environnement international pèse plus que jamais sur le destin économique de l'industrie et de nos circuits de distribution.

Il nous faut donc voir plus loin, réfléchir au-delà, anticiper et comprendre.

Pour cela, nous ne pouvions espérer meilleur intervenant que vous, Monsieur le Ministre.

Enarque, Conseiller diplomatique, porte-parole puis secrétaire général de la présidence de la République jusqu'au départ du Président Mitterrand, vous devenez

Ministre des Affaires Etrangères dans le gouvernement de Lionel Jospin, fonction que vous occuperez pendant cinq ans, un record sous la Vème République que vous partagez avec Maurice Couve de Murville.

Plébiscité à gauche comme à droite, mais aussi sur la scène internationale, vous êtes, Monsieur Védrine, nommé par Kofi Annan, alors Secrétaire général des Nations Unies au Haut Conseil pour l'Alliance des Civilisations puis vous participez, à la demande du Président Chirac, au comité chargé de préparer la Conférence de Paris sur l'environnement visant à poser les bases d'une future Organisation des Nations Unies pour l'Environnement.

Membre du Siècle, vous serez aussi Avocat, enseignant à Sciences-Po chroniqueur pour France Culture via l'émission « Le monde selon Hubert Védrine » et vos apparitions télévisées sont fréquentes avec de surcroît un film sur l'état du monde intitulé « Un monde dans tous ses états ».

A ce parcours très rempli, vous ajoutez de nombreuses publications dont un très remarqué « Dictionnaire amoureux de la géopolitique » chez Plon et tout récemment vous avez publié dans la collection Bouquins « Une vision du monde ».

C'est justement celle-ci que nous sollicitons auprès de vous Monsieur Védrine et pour laquelle, nous vous remercions d'avoir accepté notre invitation.

Votre connaissance des ressorts profonds qui motivent les démarches des Etats, votre refus d'une lecture unilatérale et votre liberté de jugement vont nous être précieux et d'un vif intérêt.

Votre vision du monde actuel, si complexe, si tourmenté et si tumultueux, a le privilège de ne pas être ordinaire sans pour autant être iconoclaste.

Monsieur Védrine,

Merci de votre présence parmi nous, c'est à vous !